

# Nettoyage de printemps le 18 mars



Dans le cadre de cette opération notre commune organise le **samedi 18 mars 2017 à 9H** son nettoyage de printemps. La municipalité invite les associations locales, le Conseil municipal, les agents des services techniques et la Commission Environnement à nous retrouver à l'occasion de ce ramassage.

**Rendez vous devant la mairie.**

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## La nuit de l'eau le 18 mars



FRANCE

Nuit de solidarité au profit de l'UNICEF

# LA NUIT DE L'EAU

10<sup>ÈME</sup> ÉDITION  
SAMEDI 18 MARS 2017

Parrainée par Laury Thilleman  
et Camille Lacourt

Pour participer: [www.lanuitdeleau.com](http://www.lanuitdeleau.com)

Pour donner 5€ à l'UNICEF, envoyez don5 par SMS au 92092

Un événement soutenu par 



Au Centre Aquatique Intercommunal de l'Amandinois  
organisée par le club de Saint Amand Natation Porte du Hainaut

**19 h 30 / 22 h 00**

Une participation financière de 2.00 € entièrement reversée à l'UNICEF

Diverses animations : Aquagym, aquabike, challenges basket,  
polo et jeux aquatiques, défis de l'eau et animation autour de l'handisport natation.



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Elections : vote par procuration à domicile**

Les deux tours des élections présidentielles se dérouleront les dimanches 23 avril et 7 mai 2017. Pour les personnes souhaitant voter par procuration mais qui ne peuvent pas se rendre au commissariat de police pour mettre en place leur procuration, soit à cause de leur état de santé, soit à cause d'une infirmité sérieuse empêchant le déplacement, elles peuvent –sur demande écrite- recevoir la visite d'un officier de police judiciaire ou de son délégué qui se déplace à domicile pour établir la procuration.

Pour cela il vous faut adresser une demande écrite manuscrite (exclusivement) au Commissariat de Saint-amand-les-Eaux accompagnée d'un certificat médical ou d'une copie de la carte d'invalidité avant les tours des élections (le délai postal faisant foi).

Plus d'informations sur le vote par procuration [ici](#)





*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Assainissement rue V. Renard**

Le mardi 7 février 2017, NOREADE organisait une réunion avec les riverains concernés à la salle des fêtes au sujet de l'assainissement de la rue Victor Renard, place du marais Dédé et de la ruelle Brice.

[Retrouver la présentation](#)

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Du nouveau pour les cartes d'identité !!**

A compter de Mars 2017, la procédure de délivrance d'une carte nationale d'identité sera simplifiée et traitée comme les passeports biométriques.

Afin de vous faire délivrer une nouvelle CNI (Carte Nationale d'Identité), il vous faudra vous rendre dans l'une des

communes équipées d'une station de recueil d'empruntes digitales comme pour les passeports. La Mairie d'Hasnon n'étant pas équipée pour de telles procédures, vous devrez vous rapprocher des communes possédant le matériel nécessaire comme Saint-Amand-les-eaux, Denain etc...Plus d'informations [ici](#)



Plus de renseignements en Mairie de St Amand les eaux au 03 27 22 48 04.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## 5 rappels sur la mémoire

Article paru dans *Essentiel Santé Magazine-Mars 2017.*

# 5 RAPPELS SUR LA MÉMOIRE

« Je l'ai sur le bout de la langue...  
mais je ne m'en souviens plus. »  
Notre mémoire nous joue souvent  
des tours. Alarmant ou pas ?

Par Cécile Fratellini

Illustrations : Bérengère Staron



1

**On peut avoir  
des souvenirs  
avant l'âge  
de 3-4 ans.**

## FAUX

La mémoire épisodique, c'est-à-dire la mémoire des faits, des épisodes de notre vie se développe et devient mature vers 3 ou 4 ans. Donc théoriquement, on ne peut pas avoir de souvenirs avant. Mais, si on a vécu par exemple un événement fort émotionnellement très jeune, on peut, peut-être, s'en rappeler. Parfois, on croit se souvenir de notre premier jour d'école, mais la plupart du temps c'est un souvenir construit à partir de photos ou de récits. Notons cependant que, avant 3 ans, on apprend et on retient beaucoup de choses : la marche, le langage...

2

**L'attention  
est une des clés  
de la mémoire.**

## VRAI

Si on n'est pas attentif aux faits sans grande importance de notre quotidien (l'emplacement des clés, du journal...) car on a mal dormi ou que l'on est anxieux, on enregistre mal l'information et donc on ne la retient pas. C'est ainsi que l'on s'inquiète de troubles de la mémoire qui ne sont finalement que des troubles de l'attention. À noter qu'une bonne hygiène de vie avec une alimentation équilibrée, de l'exercice physique et un bon sommeil permettent d'entretenir sa mémoire.

3

**La maladie  
d'Alzheimer est  
héréditaire.**

## VRAI & FAUX

Il existe une forme héréditaire de la maladie d'Alzheimer qui représente 1,5 % à 2 % des cas\*. Il s'agit d'une forme génétique qui s'exprime avant 65 ans, souvent autour de 45 ans. Mais, dans la grande majorité des cas, cette maladie survient après 65 ans, l'âge étant le principal facteur de risque. Il peut cependant exister un « terrain familial ». Environ 900 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer aujourd'hui en France, elles devraient être 1,3 million en 2020, compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie.

\* Selon l'Inserm.

4

La perte de mémoire est inévitable à partir d'un certain âge.

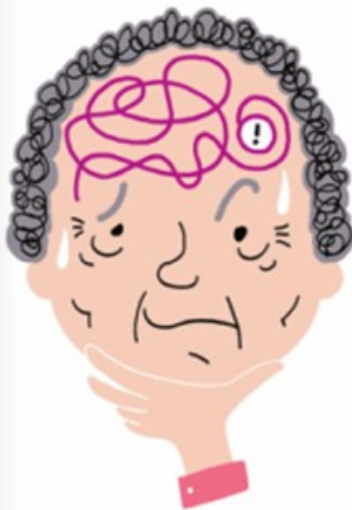
## VRAI & FAUX

**Avec l'âge, la mémoire ne diminue pas, mais elle se modifie.**

On a plus de mal à la récupérer, à aller rechercher l'information qui est pourtant stockée dans notre cerveau, un nom propre par exemple. On dit souvent : « Je l'ai sur le bout de la langue ».

Se plaindre de sa mémoire est un phénomène banal. À partir d'un certain âge, l'attention et la concentration diminuent, or elles sont nécessaires au moment de la saisie des informations. Paradoxalement, il est plus inquiétant de ne pas se rappeler ce que l'on a fait la veille que d'oublier ce qu'on a fait il y a quarante ans.

La mémoire, c'est la capacité d'acquérir de nouveaux souvenirs.



5

La mémoire, ça se travaille.

## VRAI

**L'être humain a un réseau de neurones qui a un potentiel de connexions quasiment infini.**

Ce réseau est à sa disposition à la naissance. Pour le développer, deux types d'actions : l'apprentissage et le développement des connaissances.

Apprendre par cœur dès le plus jeune âge est très bon pour la mémoire. Ensuite, si on connaît déjà l'histoire de la Révolution et que l'on regarde un documentaire sur la chute de Robespierre, on l'inscrira plus facilement dans notre mémoire car il y a déjà « un matelas ».

Mais, avant tout, il faut prendre du plaisir. Apprendre par cœur l'annuaire ne sera en rien bénéfique pour votre mémoire. En revanche, faire une activité qui vous donne du plaisir est très bon. Que ce soit les mots croisés ou la pêche à la ligne !

### POINT DE VUE

**S'inquiéter quand c'est un « oubli vrai »**



**P' Bruno Dubois,**  
neurologue  
à l'hôpital  
de la Pitié-  
Salpêtrière

On oublie tous l'emplacement de notre voiture sur un parking. Ce n'est pas grave. Il faut s'inquiéter quand c'est un « oubli vrai », c'est-à-dire l'oubli d'une information ou d'un fait qui est signifiant pour nous comme la disparition d'un ami cher, un événement familial récent ou bien encore le fait de se perdre dans un quartier connu. Cet oubli signifie qu'il y a quelque chose de pathologique. Autre signe : une personne qui répète ou demande plusieurs fois la même chose. Ainsi, la maladie d'Alzheimer est une maladie de la mémoire et non pas de l'attention. La personne ne s'en rend pas forcément compte mais l'entourage le perçoit bien et doit se mobiliser en consultant dans un premier temps son médecin traitant qui joue un rôle important. S'il le juge nécessaire, il l'orientera vers une consultation mémoire – il en existe environ 400 en France – ou vers un spécialiste (neurologue, psychiatre ou gériatre) qui établira le diagnostic final avec des tests approfondis. »

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous*

---

# Hasnon Basket, un match à enjeu!

Après leur victoire contre Condé Marly (73 à 76) le samedi 11 mars, les SENIOR 1 du Hasnon Basket, deuxièmes du classement, recevront ce samedi 18 mars à 20H30 Escaudain Basket leader du championnat. Les Faisans hasnonais qui restent sur une série de trois victoires consécutives voudront prendre leur revanche après s'être incliné (70-63) lors de la phase aller chez le rival. En cas de victoire le Hasnon Basket prendra la tête de sa poule en championnat de Régionale 3.

Grosse ambiance en perspective. Un match à ne surtout pas louper !

[Résultats & classement](#)

Plus d'infos sur [Hasnon Basket](#)

Samedi 18 mars 2017. 20H30. Salle Polyvalente. Buvette et petite restauration sur place.





*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous.*

---

## **Entretien du fil de l'eau**

Nous rapelons aux hasnonais que le balayage du fil de l'eau incombe au propriétaire, à son représentant ou à son locataire et que vous êtes tenus de balayer le trottoir et son caniveau. Par ailleurs, sachez qu'il est interdit de nettoyer des engins mécaniques notamment de jardinage (tondeuses, motoculteurs) devant les bouches d'égouts.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous*

---

# Visite du Sous-Préfet

Le lundi 30 janvier, M. Thierry DEVIMEUX, Sous-Préfet de Valenciennes, nous a rendu visite afin d'aborder les différents projets de notre commune, entre autres le groupe scolaire et la loi SRU (logements sociaux). A sa demande étaient présents à cette réunion de travail M. le Maire et ses Adjointes. Il est allé à la rencontre des enseignantes et des élèves du centre, s'est rendu à la maison de retraite pour constater les terrains disponibles et a terminé sa visite à la Maison Thématique où il s'est montré très enthousiasmé.



*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous*

---

## Du nouveau à la déchèterie

Demandez votre badge ! Le SIAVED va procéder au changement des accès à la déchèterie.

À partir du 9 janvier 2017, vous devrez utiliser un nouveau badge : le Pass'Déchets.

Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site [www.siaved.fr](http://www.siaved.fr) et téléchargez le formulaire correspondant.

*Pour parcourir toute l'actualité utiliser les flèches ci-dessous*